



Webinaire Erasmus+: se former au contact de partenaires européens

Organisé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité
Mardi 14 novembre 11h30-13h00

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉDUCATION DES ADULTES

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS



L'Agence Erasmus+ France Education Formation

- ▶ Une équipe de 150 personnes, installée à Bordeaux
- ▶ Son budget : **316 millions d'euros** de crédits d'intervention en 2023
- ▶ Trois ministères de tutelle:
 - Le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
 - Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - Le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
- ▶ **Une mission nationale** : mettre en œuvre le programme Erasmus + pour le volet éducation et formation



L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a pour mission, au niveau national, la promotion et la gestion du volet Éducation et Formation du programme européen Erasmus+, sur des **budgets qui lui sont délégués par la Commission européenne**. L'Agence est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) **sous la tutelle de 3 ministères** : le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion L'Agence a un budget de fonctionnement de 316 millions d'€ pour 2023. Les budgets pour la programmation 2021/2027 sont en hausse constante.

3 grands départements :

- Département Promotion: a la mission d'informer, promouvoir et conseiller tous les acteurs de la formation;
- Département Gestion des projets: Suivie et accompagnement des porteurs de projets pour assurer la bonne gestion des fonds européens E+
- Département de Contrôle et Evaluation des Projets: Contrôle, valorisation et mesure les effets des projets.
- D'autres services supports : Communication, finances, RH, services généraux.

Plan du webinaire

- La solidarité et Erasmus+
- Le programme Erasmus+: les bases
- Demander un financement: étapes et ressources

01. La solidarité et Erasmus+

Porteur de projet : Fondation Massé-Trévidy

Titre : La prise en charge des MNA (Mineurs Non Accompagnés) en Espagne

Type : Mobilité

Financement : 9 642 €

Durée du projet : 18 mois

Organisme d'accueil : Fondation Antonio Moreno (Espagne)



Le projet : La fondation Massé-Trévidy est située en sud Finistère et accueille toute personne vulnérable, de l'enfant à la personne âgée. La Fondation gère environ 35 établissements sociaux et médico-sociaux en France et a 850 salariés.

Les 3 objectifs du projet:

- Comprendre échanger avec des professionnels d'Espagnols sur l'organisation de l'accueil des MNA
- Découvrir les dispositifs institutionnels mis en œuvre pour accueillir les MNA de manière structurée et durable
- Cerner et saisir les différents enjeux et orientations politiques et juridiques en Espagne

Objectif 1: les salariés de la fondation Massé-Trévidy vont chercher par le biais de l'observation, des pratiques qui sont menées par les travailleurs sociaux, les psychologues espagnols. Cette observation leur a permis de mobiliser de nouveaux outils et d'être plus performant dans l'accueil de MNA.

Objectif 2: dans cet objectif, la Fondation a cherché à croiser les expériences dans la prise en charge des MNA, dans le parcours d'accompagnement et d'installation durable ainsi que leur intégration.

Objectif 3: les acteurs sociaux interviennent dans le domaine de l'accompagnement des MNA.

01. La solidarité et Erasmus+

AGFE91
Association de Gestion de Fonds Européens



Porteur de projet : Association de Gestion de Fonds Européens de l'Essonne (AGFE91)

Titre : Se découvrir au travers des autres : rompre l'isolement des plus vulnérables

Type : Mobilité

Financement : 52 779 €

Durée du projet : 15 mois

Organisme d'accueil : Ris Raziskovalno Izobrazevalno Sredice Dvorec Rakican (Slovénie)

Le projet : L'association de gestion des Fonds européens en Essonne et ses membres sont engagés dans l'inclusion des personnes les plus fragiles (chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minimas sociaux, personne très peu qualifiées).

Avec le soutien de la structure d'accueil slovène Mansion Rakičan, l'AGFE91, le projet vise à permettre à 30 apprenants de participer à un projet pédagogique autour de la confiance en soi et du rapport aux autres incluant un séjour en Slovénie, dans la région de Prekmurje.

A travers une expérience marquante, les apprenants brisent leur isolement et explorent leur identité ainsi que le rapport à l'autre. Cela leur permet finalement de développer des aptitudes transversales, notamment la confiance en soi et d'être mieux armés pour l'élaboration et la mise en place de leur projet professionnel.

02. Le programme Erasmus+ les bases

Priorités du programme Erasmus+
Inclusion, citoyenneté, environnement et digital



Inclusion et diversité



Participation à la vie
démocratique, valeurs
communes et
engagement civique



Protection de
l'environnement et lutte
contre le changement
climatique



Transformation
numérique et éducation
numérique



Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Il s'appuie sur 4 priorités. Tous les projets doivent avoir un lien au moins avec l'une d'entre elles.

- 1/ l'inclusion et la diversité**, favoriser l'inclusion sociale en donnant accès au programme aux publics les plus éloignés de la mobilité
- 2/ Contribuer aux transitions écologique et durable**, encourage les participants à des pratiques respectueuses de l'environnement
- 3/ Contribuer à la transformation digitale**, permet l'acquisition de compétences numériques pour les participants aux projets
- 4/ Engagement civique**, participation active à la vie démocratique à travers une citoyenneté active et attachée aux valeurs d'une société ouverte et démocratique.

02. Le programme Erasmus+ les bases

Architecture du programme Erasmus+

Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport



agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE FRANCE ERASMUS+ ENSEMBLE EN VOIE, ENSEMBLE EN ESPRIT

Pour rentrer dans cette architecture la première étape est de savoir dans quel secteur vous vous inscrivez.

Pourquoi est-ce la 1^{ère} étape? Car déterminer le secteur dans lequel vous vous placez, va vous permettre de connaître les opportunités de financement à votre disposition, le type de projet que vous pouvez monter et le cadre de votre projet. Si vous commencez par monter votre projet et que vous cherchez ensuite à rentrer dans une de ces cases, vous risquez de perdre un temps précieux.

Donc pour vous situez dans cette architecture Erasmus+, posez-vous les questions suivantes:

➤ **Qui êtes vous? Et surtout : pour qui agissez-vous?** Les réponses vont aider à savoir si votre structure s'inscrit dans:

1. Enseignement scolaire, secteur qui couvre les activités d'apprentissage proposées dès la petite enfance et de la maternelle jusqu'à la fin du second cycle général et technologique, c'est-à-dire jusqu'au Bac.
2. Enseignement supérieur: formation initiale du sup donc post bac
3. Enseignement et formation professionnels: toutes les activités d'apprentissage qui préparent à une certification professionnelle de niveau III ou IV relevant de

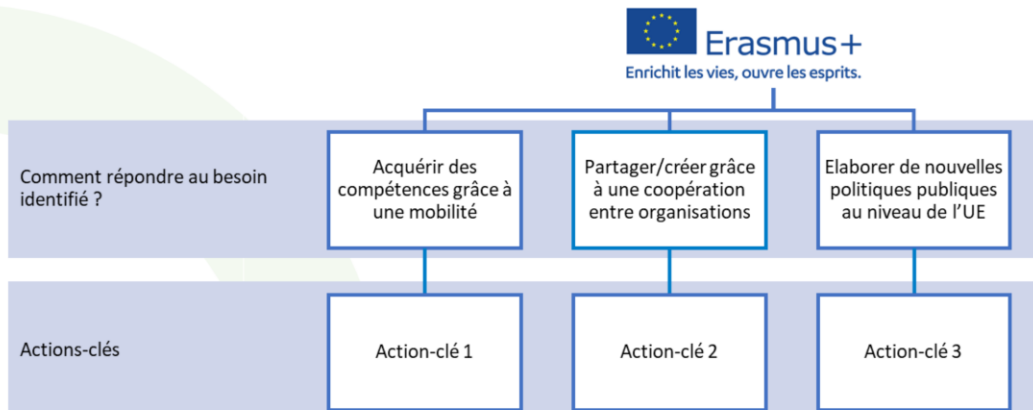
l'enseignement et formation professionnels initiaux ou de l'enseignement et la formation professionnels continus

4. Education des adultes: des activités d'apprentissage complémentaires ou alternatives à la formation qualifiante. (ex : activités proposées par les centres sociaux, les associations d'éducation populaire, les maisons de quartier, les collectivités territoriales, ...)
5. Les deux autres secteurs, jeunesse et sport : activités d'apprentissage en dehors des temps scolaire et universitaire pour des jeunes en 13 et 30 ans.

02. Le programme Erasmus+ les bases

Architecture du programme Erasmus+

Les actions clés



agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+

UNION EUROPÉENNE

PRÉFECTURE

Erasmus+ ENRICHIT LES VIES, OUVRE LES ESPRITS.

Une fois que vous vous êtes situé dans un des secteurs d'E+, vous pouvez vous poser une deuxième question : quelles activités souhaitez-vous développer avec des partenaires européens?

Si les activités que vous souhaitez développer permettent à des personnes de partir dans un autre pays pour y collecter des compétences, effectuer un séjour à l'étranger au sein d'une organisation d'accueil afin d'améliorer leurs connaissances et compétences, alors ces activités sont des activités de mobilité d'apprentissage et elles relèvent de l'action-clé 1.

Si vous souhaitez travailler directement avec d'autres structures autour d'une problématique commune, pour échanger, mutualiser vos pratiques, élaborer des outils de formation ou transférer une nouvelle méthode d'accompagnement alors ces activités relèvent de projets de coopération donc de l'action-clé 2 d'Erasmus+.

02. Le programme Erasmus+ les bases

Architecture du programme Erasmus+

Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport



agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+ UNION EUROPÉENNE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ERASMUS+ ÉCHANGE DE VUE, ÉCHANGE DE SAVOIR

Une fois que vous avez compris l'architecture du programme, si vous avez une idée de projet, comment faire pour vérifier que vous avez identifié le bon secteur?

Nous vous proposons d'utiliser comme exemple le secteur Education des adultes. Pourquoi?

Parce que c'est probablement le secteur que vous identifiez le moins, or en tant qu'acteurs de la solidarité, il peut être vraiment pertinent.

Il y a du budget et très peu de concurrence = très bonnes opportunités de financement

et puis si vous comprenez comment cela fonctionne sur ce secteur, vous n'aurez aucun mal à l'appliquer à tous les autres, c'est la même mécanique.

02. Le programme Erasmus+ les bases

Focus secteur de l'éducation des adultes

Structures,
organismes:



Groupes cibles:
personnels
et apprenants



Utilisateurs finaux



Donc vous l'avez constaté plusieurs éléments sont à détailler lorsque l'on commence à réfléchir à une demande de financement Erasmus+.

1er élément : dans E+ tous les organismes publics ou privés sont éligibles quelle que soit leur taille, avec ou sans salarié ! Quel est votre organisme? Un centre social, une association d'éducation populaire, une maison de quartier, Si c'est une structure avec une existence juridique, elle est éligible à E+.

!!!Un particulier ne peut pas déposer de demande de financement.

2ème élément : la description des groupes cibles, des personnes susceptibles de participer à un projet Erasmus+.

personnels (salariés par exemple) ou bénévoles, formateurs, enseignants, personnels administratifs, quelque soit votre position dans votre structure actives dans les champs de l'accès aux droits, de l'économie social et solidaire, de la solidarité, de l'insertion sociale, de l'urgence sociale, vous êtes au bon endroit.

Les apprenants de l'éducation des adultes au sens d'Erasmus+ sont des personnes majeures ou émancipées en situation d'apprentissage formel non formel ou informel, non engagées dans la préparation d'un titre ou d'un diplôme, qui cherchent à

améliorer leurs connaissances, compétences et savoir-être, dans une perspective sociale, citoyenne, culturelle et/ou professionnelle. Parmi ces apprenants figurent :

- les personnes peu qualifiées ou non diplômées (niveaux 1 et 2 de qualification), en situation et/ou en processus de désocialisation en raison d'un handicap, de problèmes de santé, de difficultés éducatives ou d'apprentissage (par exemple : situation d'illettrisme ou d'illectronisme, maîtrise de la langue française), de différences culturelles (par exemple : les migrants), d'obstacles économiques et/ou sociaux (par exemple : les bénéficiaires des minima sociaux), et/ou géographiques ;
- les personnes sans activité professionnelle prises en charge par un dispositif d'accompagnement ou non ;
- les personnes inscrites dans des établissements relevant du secteur médico-social et du secteur adapté pour les adultes.

3ème élément : les utilisateurs finaux

Ce sont les personnes qui vont bénéficier des effets, des impacts du projet. Elles peuvent être elles-mêmes formatrices, personnes en réinsertion, bénévole d'association, des citoyens d'une commune, des parents, des psychologues, animatrices...

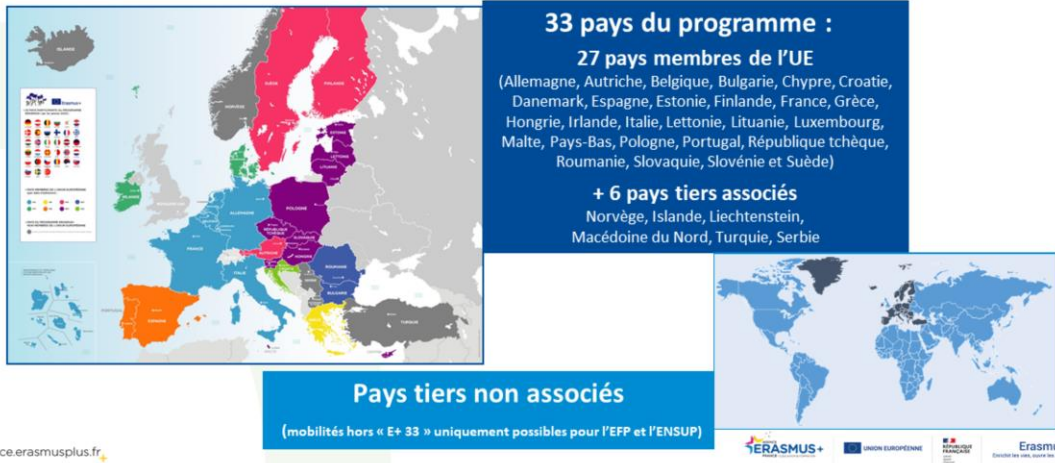
Prenons un exemple.

Dans un centre social, l'apprenant est l'adulte ou le jeune qui pousse la porte du centre social pour participer aux activités. Le personnel = l'équipe du centre social bénévole ou salariée, secrétaire, directrice, animateur de jeunesse, éducateur, administrateur, etc.

Les utilisateurs finaux : les habitants du quartier (qui ne sont pas forcément les personnes qui poussent la porte du centre social).

02. Le programme Erasmus+ les bases

Erasmus+: avec quels pays



Un projet est un projet Erasmus+ à partir du moment où c'est un projet européen.
Donc cela signifie que vous aller travailler avec une ou plusieurs organisations à l'étranger.

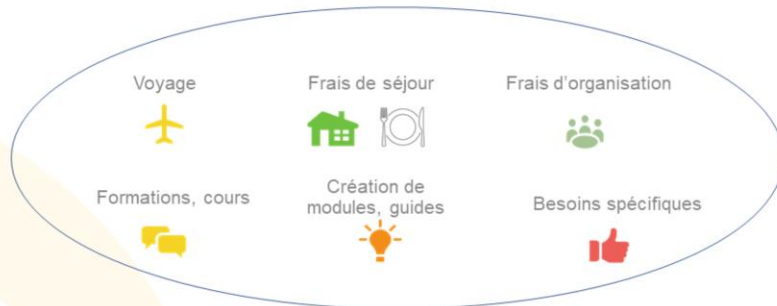
Oui, mais de quels pays?

Pays qui participent au programme = 33

Le reste du monde = les pays partenaires du programme (les pays tiers non associés).

En fonction du secteur et du type de financement pour lequel vous allez opter pour votre projet, les possibilités sont différentes.

03. Demander un financement: étapes et ressources



AC 1 Mobilité



Ex: 5 personnels (2 salariés et 3 bénévoles) / 5 jours à Rome = 6 700 €
20 apprenants (usagers) et 4 bénévoles / 5 jours à Tenerife = 22 000 €
Contribution du programme E+ = 28 700 €

AC 2 Partenariats



Forfaits de 30 000 € à 400 000 €

Mais, concrètement, Erasmus+ finance quoi?

Dans un projet de mobilité, Erasmus + vient en appui financier pour:

- Le voyage : participation aux frais de voyages aller - retour
- le séjour: participation pour séjourner dans le pays de destination
- les visites préparatoires (visites faites avant la mobilité pour préparer les activités de mobilités),
- La participation aux coûts des cours payants dans le cadre d'une activité « Cours ou formation »
- Soutien à l'inclusion: prend en charge des coûts liés aux participants ayant moins d'opportunités et les personnes qui les accompagnent (par exemple une mobilité d'une personne en situation de handicap et qui aurait besoin d'un accompagnateur)
- Contribution à l'organisation du projet ou soutien organisationnel : coûts directement liés à la mise en œuvre des activités de mobilité qui ne sont pas couverts par un autre poste budgétaire.

Par exemple, une association souhaite mettre en place un projet de mobilité de courte durée pour les personnels et les usagers:

- 2 salariés + 3 bénévoles vont partir 5 jours en Italie pour observer des pratiques

d'une autre association : la subvention allouée dans le cadre d'un projet de mobilité de courte durée serait de: 275 € pour les frais de voyage pour chaque participant = 1 375 + 742 € par personne pour le séjour (7x106) = 3 710 + la structure reçoit 350 € au titre de soutien organisationnel par personne = 1 750 €. Pour ce projet, cette association pourrait recevoir au minimum 6700 €.

- Notre association française souhaite organiser de la mobilité pour des apprenants également (= des usagers de la structure): 20 personnes qui peuvent partir en groupe de 10 personnes à deux moments différents du projet : mobilité à Tenerife aux Iles Canaries en Espagne dans le cadre d'un parcours d'intégration sociale et confiance en soi . 1^{er} groupe en juin = 10 usagers accompagnés obligatoirement par 2 personnels ou bénévoles de l'association = frais de voyage 360 € par personne = pour 12 personnes = 4 320 €. Pour le séjour des « apprenants » = 322 par personne pour le séjour (46x7) = 3 220 € et pour les accompagnateurs 742 € par personne pour le séjour (106x7) = 1 484€. Au titre du soutien organisationnel, l'association reçoit 100 € par apprenant soit 1 000 + 100 € au titre de soutien pour l'inclusion soit 1 000. Une subvention minimum de 11 022€ pour ce premier groupe en mobilité apprenante. L'association recevrait à nouveau 11 022 € pour le 2^{ème} groupe qui partirait en octobre.
- Contribution total du programme : 28 700 € environ pour ce projet de mobilité de courte durée.

Dans un projet de partenariat:

Le budget prévisionnel est basé sur les activités que vous souhaitez mettre en œuvre avec vos partenaires européens. Ces activités répondent à des besoins identifiés ensemble et vont mener à des résultats. En fonction du montant du budget prévisionnel calculé et du type de résultats que le partenariat souhaite atteindre, 4 forfaits sont accessibles : 30k, 60k, 120k 250k ou 400k.

03. Demander un financement: étapes et ressources

Appel à propositions européen annuel

- Guide du programme Erasmus + (dates, règles, budgets)
- Règles nationales: BOEN (éducation / formation)

Date de dépôt de candidature

- Par type de financement
- Une ou plusieurs dates (voir guide programme)

Dossiers de candidatures

- E-form: à déposer auprès de son agence nationale (projets décentralisés)
- Evaluation externe
- Sélection des dossiers les mieux notés

Financement

- Pas de co-financement requis, contribution au coût total
- Préfinancement jusqu'à 80%
- Calculs budgets principalement sur forfaits (ie peu de frais réels)

Les étapes pour déposer une candidature à financement Erasmus+:

=> un appel « à projets » = appel à propositions annuel qui donne les informations sur le calendrier de dépôt de projet.

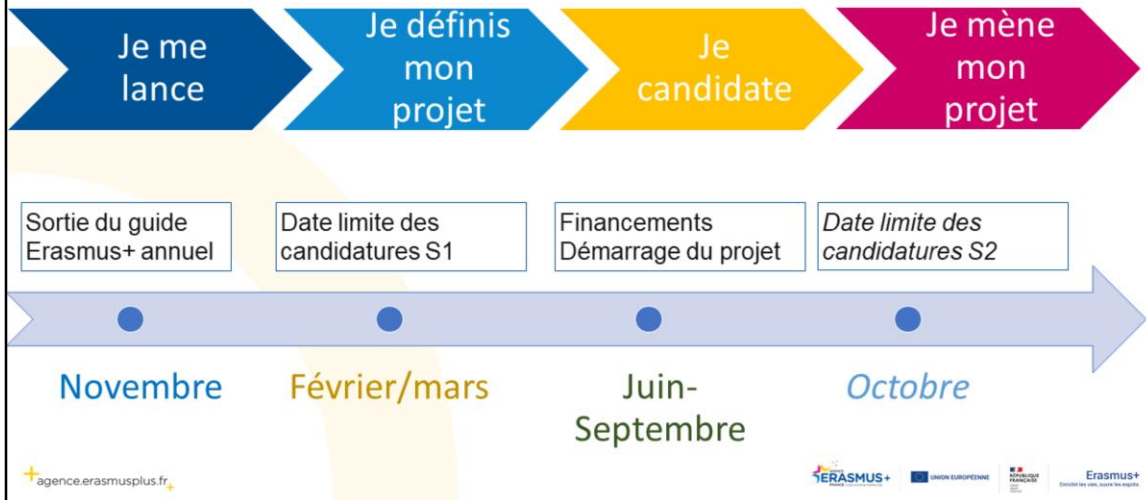
Attention en fonction des types de financement il peut y avoir une date unique ou plusieurs dates de dépôt de demande de financement.

=>le formulaire de candidature structure le projet. Il doit être envisagé comme un outil et non comme un obstacle. De plus, un projet Erasmus + ne répond pas à une commande publique. C'est la structure qui le dépose et ses partenaires qui en fixent les objectifs, la nature des activités et les résultats attendus.

=>jusqu'à 80% de la subvention Erasmus + sont versés dès la signature de la convention, avant de commencer le projet. Aucun cofinancement obligatoire.

=>le budget des projets Erasmus + est calculé sur la base de coûts unitaires (aux forfaits) et non aux frais réels, ce qui en facilite le montage et allège le nombre de pièces justificatives à fournir.

03. Demander un financement: étapes et ressources



03. Demander un financement: étapes et ressources



- **Plateforme européenne collaborative** (Erasmus+)
- Pour les **acteurs de la formation tout au long de la vie** : formelle, non formelle et informelle
- Avec des **outils favorisant la coopération européenne**
- **Gratuite**, sécurisée, sans publicité

Epale

C'est la plateforme européenne pour les professionnels autour de la formation des adultes; soit formelle, non formelle ou informelle,

Vous trouverez plus+ de 40 thématiques concernant vos problématiques: par exemple des articles et des informations concernant des thématiques très diverses.

En voici quelques exemples :

La réinsertion de détenus par la création vidéo / des activités créatives et culturelles

La reconnaissance des compétences informelles de personnes en réinsertion

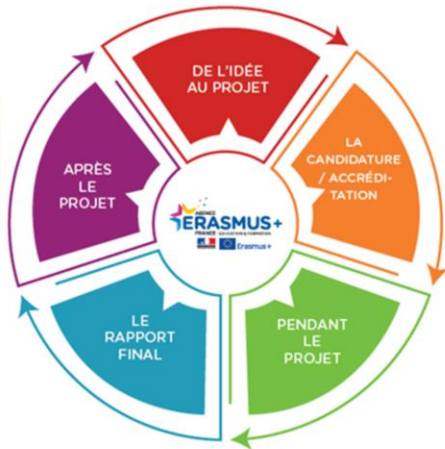
L'accompagnement des publics migrants

Le développement des connaissances en matière de transitions écologiques

etc...

La valeur ajoutée est de voir ce qui se fait en France et en Europe pas de pub, gratuite, et données sécurisées qui ne sont pas revendues à des tiers.

03. Demander un financement: étapes et ressources



1. S'inspirer de pratiques en Europe
2. Recherche de partenaires
3. Un espace projet dédié pour vous et vos partenaires
4. Diffusion des livrables, évènements de projets européens (E+, Creative Europe, etc.)

03. Demander un financement: étapes et ressources



Réseau des développeurs Erasmus+

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/pour-vous-aider/un-contact-pres-de-chez-vous/>



Cycles d'accompagnement

- Prêts pour Erasmus+ : <https://agence.erasmusplus.fr/accompagnement-prets-pour-erasmus/>
- Education des adultes: <https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-competences-adultes/>



Site internet des candidats et bénéficiaires E+ Education & Formation

- <https://monprojet.erasmusplus.fr/>
- <https://monprojet.erasmusplus.fr/resultats> (pour accéder à la liste des organismes financés)

03. Demander un financement: étapes et ressources



Atelier

Mon idée de projet s'inscrit-elle dans le programme Erasmus+ pour l'Education des adultes ?

Mardi 5 décembre 2023 de 9h30 à 16h00

Format présentiel et en simultané
à Aix-en-Provence, Bordeaux, Dijon, Lorient, Metz,
Paris, Toulouse

Inscriptions gratuites et déjeuner offert



<https://agence.erasmusplus.fr/evenements/atelier-mon-idee-de-projet-programme-erasmus-education-des-adultes/>

Nous contacter



| | |
|---|--|
| Erasmus+ Enseignement supérieur : | promotion.superieur@agence-erasmus.fr |
| Erasmus+ Enseignement scolaire : | promotion.scolaire@agence-erasmus.fr |
| Erasmus+ Enseignement et formation professionnels | promotion.formpro@agence-erasmus.fr |
| Erasmus+ Education des adultes: | promotion.educadultes@agence-erasmus.fr |
| Erasmus+ Jeunesse : | erasmusplus@service-civique.gouv.fr |
| Erasmus+ Sport : | pnisporterasmus@service-civique.gouv.fr |
| Corps européen de solidarité : | ces-information@service-civique.gouv.fr |